



Réunion du
CONSEIL D'ADMINISTRATION de la F.N.A.R.E.C.
Angers – 5 juin 2014

➤ **Début de la séance : 10 h 30**

Membres convoqués

			Présent	Absent
Pierre DROUET	- Président	(Sarthe)	×	
André DESCOUSSE	- Secrétaire	(Sarthe)	×	
Jean NAUD	- Trésorier	(Charente Maritime)	×	
Pierre Marie MARTIN	- Membre	(Côtes d'Armor)	×	
Maryvonne MONNIER	- Membre	(Maine et Loire)	×	
Joëlle PRINEAU	- Membre	(Charente Maritime)	×	
Michèle HERR	- Membre	(Gironde)	×	
Marielle VINCENT-GUITTON	- Membre	(Maine et Loire)	×	
René NOZAIS	- Membre	(Côtes d'Armor)	×	

Ordre du jour

Relecture du compte-rendu du CA du 17 décembre 2013 à Saint Briec

Questions financières

Les Congrès à venir

Réflexion sur le rôle et l'avenir de la FNAREC

Programme pour les mois à venir

Préparation du message au Secrétaire général de l'E.C.

Compte rendu :

Relecture du compte-rendu du CA du 17 décembre 2013 à Saint Briec

Pas de commentaires particuliers.

- Le point après la réunion du CA à Saint Briec :
Qui devait faire quoi ? Qui a fait quoi ?

- Envoyer une version condensée du CR du Congrès à la FNAREC à destination du SGEC des autres DEC n'ayant pas d'Association de retraités et qui sera joint au courrier envoyé par le président. (AREC Anjou)
REÇUE (non envoyée à ce jour) Cet envoi sera fait, accompagné d'un mot du président.
(+ Invitation à consulter le site de la FNAREC)
NON FAIT

*Il est décidé d'envoyer aux DEC (sans AREC) le compte rendu dit « condensé » du Congrès d'Angers (septembre 2013) accompagné d'une lettre (★) présentant le congrès 2014.
(★) Président*

- Contacts pris depuis décembre 2013
 - Chaque membre du CA a fait part de ses entretiens téléphoniques et/ou écrits qu'il avait eues auprès de présidentes et présidents d'AREC, de personnes étant en cours de création d'amicale ou de personnes en ayant l'intention.
(Cf. **Réflexion sur le rôle et l'avenir de la FNAREC** ci-dessous.)
 - Par ailleurs, Maryvonne Monnier a téléphoné à la plupart des AREC pour s'enquérir du degré de réinvestissement suite au congrès d'Angers et des pistes de travail retenues. Il en ressort que la proposition d'un « thème » est largement plébiscité, surtout si cela permet d'avoir des « pistes de travail »... sinon nos rencontres annuelles ne présenteraient aucun intérêt.

Questions financières

- Le point sur les cotisations
 - La quasi-totalité des amicales ont versé leurs cotisations en respectant le calendrier. Une amicale a toutefois attendu début mars au lieu de fin janvier (!)
 - Faut sans doute de prise de contact directe (?), deux AREC n'ont pas encore versé leurs cotisations pour 2013-2014.
Pierre Drouet se charge de joindre ces deux amicales et leur demandera, en outre, où en est leur projet de participation au prochain congrès.
- Participation financière de la FNAREC
 - Prise en charge pour les réunions du CA
On s'en tiendra à ce qui a été retenu lors de la réunion du CA à Saint Briec (cf. CR CA du 17 décembre 2013)
 - Prise en charge pour le congrès
On tiendra compte du budget disponible. Il serait d'ailleurs judicieux d'établir un « budget prévisionnel »
En fonction de la prise en charge de chacune des AREC des membres du CA, il ressort que pour le congrès de septembre 2014 à Saint Jacut seule l'AREC 17 demandera une participation.

Les Congrès à venir

- 2014 : L'AREC des Côtes d'Armor tient les délais d'organisation.
Une remarque : l'Evêque pourrait axer son intervention sur « la prise d'engagement au niveau associatif ».
- 2015 : Les contacts pris auprès de deux AREC se sont soldés par une impossibilité d'organiser un congrès en 2015.
La question de la périodicité des congrès se trouve reposée : un congrès tous les ans ou tous les deux ans ? D'où, nouvelle question : la FNAREC étant normalement tenue d'avoir une AG tous les ans, quelle est sa marge de manœuvre ?
Des précisions seront données suite à des recherches que Michèle Herr se propose de faire.
D'ici là, une ou d'autres AREC pourront être sollicitées.
Pierre Drouet doit s'en charger.
- 2016 : Pour l'organisation du congrès 2016, l'AREC de Loire Atlantique a confirmé son engagement.

Réflexion sur le rôle et l'avenir de la FNAREC

- Suite aux entretiens que chacun a pu avoir avec les AREC, on notera entre autres les remarques suivantes :
 - Les personnes sont ravies d'être en contact avec la FNAREC (ses représentants)
 - Une question revient souvent : « Quel intérêt de l'existence de la FNAREC ? »
 - Les attentes qui s'expriment : « un contact (de vive voix) » - « des relations entre les AREC et la FNAREC »
 - Que la FNAREC veille à ce qu'il y ait toujours des relations entre les AREC
 - Que la FNAREC soit le garant de la qualité des congrès
- Il s'agit donc, non seulement de « noter », mais surtout d'en « tenir compte » et « agir en conséquence » si la FNAREC veut être crédible.

Programme pour les (jours – semaines) mois à venir

- Le président, Pierre Drouet, prendra contact avec l'AREC de Vendée : organisation du congrès 2015.
- Le président de la FNAREC rédigera un courrier à Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique, (suite à une première lettre adressée en novembre 2013) avant la réunion de l'assemblée générale des directeurs diocésains de juin 2014. En parallèle, un autre courrier sera adressé au président de l'URADEL pour lui demander son soutien et d'appuyer le message à destination des directeurs diocésains.
- Un « bulletin de liaison » (*déjà évoqué par le passé...*) à l'initiative de la FNAREC : cela semblerait correspondre à des attentes
Selon quelle périodicité ? ...

- Michèle Herr fera parvenir un compte rendu du colloque qui a eu lieu à Bordeaux...
 - ... il comportera aussi, ce que nous souhaiterons ajouter
 - André Descousse recevra vos propositions, se chargera de la réalisation (et de l'impression) de cette plaquette qui sera diffusée (distribuée) lors de congrès de St Jacut.
(Merci de le contacter avant mi-septembre, au moins)
- Afin de répondre à l'une des attentes des AREC (« *un contact (de vive voix)* » - « *des relations entre les AREC et la FNAREC* ») et en fonction des relations déjà établies précédemment, chaque membre du CA aura une ou plusieurs AREC à contacter régulièrement.
- Préparation de l'AG de septembre prochain
- Le président proposera un ordre du jour qui sera complété par les membres du CA consulté, avant adoption d'un ordre du jour définitif.
 - Préparer l'appel à candidatures.
C'est une question déjà retenue pour l'ordre du jour.
En effet, 3 membres arriveront au terme de leur mandat en septembre 2015.
Il n'y aura pas de possibilité de prolonger leur mandat : cf. les statuts.
Que les AREC soient donc prêtes à proposer des candidats le moment venu.
- Préparation du message au Secrétaire général de l'E.C.
(sans objet du fait du courrier que le président doit lui adresser)
- **Remarque concernant le « Règlement intérieur »**
Cette question sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du CA. (cf. CR du CA de Saint Brieuc)

➤ **Fin de la séance : vers 17h**

Fait au Mans le 20 juin 2014.

Le secrétaire
André DESCOUSSE